

**Cérémonie de remise du  
Prix de la Tolérance Marcel Rudloff 2022 à  
Ariane Geiger Hiriart**

Palais des Droits de l'Homme  
Strasbourg, 3 juin 2022

Mesdames et Messieurs, chers Amis,

Une cordiale bienvenue, à vous toutes et à tous, qui honorez de votre présence cette cérémonie de remise du prix de la Tolérance 2022. Après deux années très compliquées, c'est un réel bonheur de pouvoir renouer avec la tradition qui veut que la cérémonie qui nous réunit ce soir puisse se tenir dans le cadre hautement symbolique du Palais des Droits de l'Homme. En tout premier lieu je veux bien évidemment exprimer notre reconnaissance au Président de la Cour de nous recevoir ici, et dire aussi mes remerciements aux personnels de l'unité des visites qui nous accueillent.

Depuis bientôt 25 ans, nous nous retrouvons ainsi chaque année pour ce moment festif, en souvenir de Marcel Rudloff, et le plus souvent - c'est la dix-huitième fois - c'était ici, dans la grande salle d'audience.

Parmi les nombreuses personnalités qui ne peuvent être avec nous ce soir, et qui ont demandé à être excusées, je veux citer en particulier nos grands partenaires, le Président du Grand Est, Jean Rottner, représenté par Irène Weiss, et la Maire de Strasbourg, Jeanne Barseghian, représentée par Salem Drici, mais aussi le Président de la Collectivité européenne d'Alsace, Frédéric Bierry qui a délégué Pascale Jurdant-Pfeiffer, Daniel Hoeffel et Brigitte Klinkert, anciens ministres et par ailleurs administrateurs de notre Association, empêchés, de même que le Président de l'Université Michel Deneken, Fabienne Keller et Roland Ries, anciens maires, également administrateurs de l'Association, et enfin Jean-Paul Costa, ancien Président de cette Cour et qui a été aussi l'un de nos lauréats en 2014.

Je veux évidemment mentionner la présence d'une très grande partie des membres du Conseil d'administration de l'Association, en particulier les deux filles Marcel Rudloff, Geneviève et Hélène. Des salutations spéciales aussi pour quelques collègues du corps consulaire, l'Islande et le Pérou, et pour tous les amis chers, en particulier Monseigneur Rodolphe Vigneron, le Chanoine François Geissler, et le Père Patrick Koehler. Merci également, à nos amis de la presse, qui s'intéresse à notre association et à la cérémonie de cette après-midi.

Mais je veux évidemment vous saluer tout particulièrement, vous tous, en vos grades et qualités, venus en grand nombre (nous sommes plus de 100), certains par fidélité à notre Association, et d'autres, présents pour témoigner leur amitié et leur admiration à notre lauréate Ariane Geiger Hiriart à laquelle, last but not least, je veux dire une très cordiale et chaleureuse bienvenue. Chère Ariane, c'est une immense joie de vous avoir parmi nous, saine et sauve, de retour il y a trois semaines à peine d'un nième voyage dans votre pays de cœur l'Afghanistan. Je salue respectueusement les membres de votre famille, ainsi que vos proches et vos amis, notamment les membres de l'ONG du Pélican.

J'aurais tellement de choses à vous dire, mais le respect de notre protocole interne s'y oppose, ce privilège revient à la personne qui prononcera votre éloge dans un instant, avant que me revienne l'honneur de vous remettre officiellement, par la suite, pour 2022, le Prix de la Tolérance qui porte le nom de Marcel Rudloff.

Dans l'immédiat je me contenterai donc de vous remercier, au nom de notre Association, d'avoir bien voulu accepter de recevoir l'hommage qui vous est rendu ce soir. Vous ajoutez ainsi votre nom à la longue liste de personnalités qui vous ont précédé dans cette distinction, toutes dignes de ce que je qualifie volontiers d'un Panthéon de la Tolérance.

De nombreuses personnes présentes aujourd'hui découvrent peut-être notre Association. Je veux donc saisir l'occasion pour en dire quelques mots et justifier le sens de notre action.

Par le Prix de la Tolérance, nous tenons à mettre en lumière, des vies, des actes et des comportements exemplaires. À chaque fois, le choix du récipiendaire est la conséquence d'un processus méticuleux et rigoureux où interviennent les membres de l'Association, sous l'autorité du président du jury, actuellement Louis Oster, qui a pris la suite du Président Pierre Pflimlin et du Professeur Jean-Marc Bischoff.

La décision finale est prise lors d'un Conseil d'administration. Après des échanges souvent passionnés, vifs et animés, le consensus se fait finalement sur le choix d'une personnalité incontestable, qui doit être telle que Marcel Rudloff lui-même aurait pu la désigner, au nom des valeurs qui lui étaient chères. Ariane, avec vous, nous sommes convaincus que Marcel Rudloff aurait très certainement confirmé, une fois de plus, le choix de ce jury.

Et maintenant, de manière plus globale, quelques mots sur notre Association, car c'est aussi l'occasion de la faire mieux connaître à nos invités, voire de les convaincre de venir nous rejoindre, pour promouvoir l'esprit de tolérance, un combat juste, et d'une évidente nécessité. Pour une modeste cotisation annuelle, nous garantissons un retour en satisfaction ; cette cérémonie notamment le prouve, mais notre association n'est pas que cela.

Créée en 1997, un an après le décès de Marcel Rudloff, pour perpétuer sa mémoire, et promouvoir, à travers son souvenir, les nobles valeurs qui étaient les marqueurs de son action publique, notre Association se veut être une modeste contribution à la défense de l'esprit de tolérance, au respect mutuel et au mieux vivre ensemble.

Ce rendez-vous annuel est aussi le témoignage de notre profonde affection et de notre fidèle attachement, à l'homme exceptionnel qu'il a été et que, pour certains, ici, nous avons eu la chance de connaître ou de rencontrer. Une fois de plus aujourd'hui, nous, qui l'avons apprécié, aimé et admiré, nous voulons célébrer ensemble les valeurs que Marcel Rudloff incarnait, mieux que personne, et qui nous unissent solidement à lui.

Si la cérémonie de ce soir est le moment fort annuel de l'Association, notre mission nous conduit aussi sur d'autres terrains en particulier auprès du monde éducatif. Ainsi nous menons tous les ans une action spéciale auprès de l'ensemble des établissements d'enseignement en Alsace, du primaire et du secondaire : écoles, collèges et lycées. Tous les ans plusieurs classes d'Alsace sont ainsi honorées, citées en exemple et récompensées.

En partenariat avec le Rectorat, le Conseil Régional, pour les lycées, et la Collectivité européenne d'Alsace, pour les collèges, nous voulons ainsi susciter, détecter et promouvoir, des initiatives et actions exemplaires en matière de tolérance, du vivre ensemble et de respect de l'autre.

Pour mener à bien nos activités, il y a certes l'implication de nos membres et leurs cotisations, mais il y a surtout le soutien, sans faille, de nos deux grands partenaires, la Ville de Strasbourg et la Région Grand Est, qui encouragent notre action par leur aide financière. C'est l'occasion pour moi de leur exprimer publiquement, une nouvelle fois, notre gratitude et notre reconnaissance.

Si l'engagement pour la tolérance et le respect des autres est une histoire sans fin, comme nous pouvons le constater tous les jours, ce n'est pas une raison, pour ne pas continuer de le mener, chacune et chacun, là où nous le pouvons, et avec nos moyens, fussent-ils modestes.

Certes, notre Association n'est qu'une toute petite contribution pour le souhait d'une société meilleure, qui a besoin, plus que jamais, de générosité, de respect mutuel et de bienveillance. Mais aucune bonne volonté n'est inutile en la matière, tant la tâche est immense et sans fin.

Ces belles valeurs, volontiers partagées par les habitants de cette belle terre d'Alsace, Marcel Rudloff les vivait dans tous ses engagements, et singulièrement dans son action publique où ce n'est pas l'évidence. Lui, qui allait jusqu'à pratiquer (je le cite) « *le respect fondamental de l'adversaire dans lequel on ne voit pas un ennemi* », était un parfait modèle de cet humanisme rhénan, qui nous impose, ici en Alsace, une mission particulière pour la paix, la compréhension, l'amitié, la fraternité et la solidarité, à l'égard de tous les peuples ; une ambition qui n'a jamais été aussi actuelle que depuis un peu plus de trois mois et qui est aussi l'une de vos règles de vie, chère Ariane. C'est à cela que nous entendons participer, parce que nous le devons à la mémoire de Marcel Rudloff.

Au moment de conclure mon propos, je me plais à citer un passage du livre que Alain Howiller lui a consacré (et que je vous invite à lire sur notre site). C'était quelques semaines avant son décès, emporté par une terrible maladie. Voici un court extrait de ces entretiens :

*« J'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation professionnelle qui m'a beaucoup marqué. J'ai voulu mettre en pratique mes convictions de chrétien (...) : je n'ai voulu faire de tort à personne (...) Une seule règle : idéal humain, respect de tous, refus de tout sectarisme. Je ne regrette rien de mon action ni surtout de ma volonté de respecter toutes les convictions sans acrimonie ».*

Ces quelques paroles résument bien les fondements de cette Association et la finalité que nous avons voulu lui donner, en instituant notamment, à sa mémoire, ce « Prix de la Tolérance » qui porte son nom et qui nous rassemble ce soir et que vous allez recevoir dans un instant, chère Ariane. Auparavant, et après un moment musical, nous écouterons votre éloge, prononcé par notre vice-présidente Marie-Paule Urban, en l'absence de Louis Oster, Président du jury, empêché, auquel revient traditionnellement cette noble tâche.